

REPUBLIQUE DU CONGO

18 Octobre 1993

DECRET N°93-494 du MFPR-DGFP

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
LE MINISTRE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES  
LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
LE MINISTRE DE LA JUSTICE DES  
AFFAIRES

Portant r ctificatif au décret n°91/261  
M.F.P.R.-D.G.F.P.-D.G.P.C.E du 20 Avril 1991, portant  
intégration et nomination de cer-  
tains candidats dans le cadre de la  
catégorie A hiérarchie I des Services  
Sociaux (Enseignement) en tête :  
KINZOUNDA Raymond René Sarbach.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU  
GOUVERNEMENT

(/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;

(/u la loi n° 027/89 du 14 Novembre 1989 portant refonte  
Statut Général de la Fonction Publique ;

(/u le décret n° 52/130/MF du 9 Mai 1962, fixant le régime  
de rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1961 relatif à la  
nomination et à la révocation des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 55/11/FP-SE du 26 Mars 1963, fixant les  
conditions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires et  
qu'ils doivent subir les fonctionnaires stagiaires ;

(/u le décret n° 57/50/FP-BE du 24 Février 1967 réglant  
notamment la prise d'effet du point de vue de la solde des articles  
supplémentaires relatifs aux nominations, intégrations, reconversions,  
mutations de carrière et reclassements ;

(/u le décret n° 57/804/FP-DGF du 30 Septembre 1967, modifi-  
quant le tableau hiérarchique des cadres de la catégorie A de  
l'Enseignement Secondaire, abrogeant et remplaçant les disposi-  
tions des articles 19, 20 et 21 du décret n° 64/165 du 22 Mai 1964  
relatif au statut commun des cadres de l'Enseignement ;

(/u le décret n° 75/170 du 11 Décembre 1974 abrogeant et  
remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5 Juillet  
1961 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 93/315 du 23 Juin 1993, portant  
nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le décret n° 93/318 du 24 Juin 1993, portant  
nomination des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 93/342 du 19 Juillet 1993, portant  
organisation des interims des Ministres ;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 14 Juin 1958, fixant le régime  
notamment sur la solde des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 91/261/M.F.P.R.-D.G.F.P.-D.G.P.C.E du 20 Avril 1991,  
portant intégration et nomination de certains candidats dans le  
cadre de la Catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (En-  
seignement) en tête :

guement en tête: KINZOUNDA Raymond René Sarbach ;

Sur instructions du Conseil des Ministres du 12 Mars

1993 ;

LE PREMIER MINISTRE :

~~ARTICLE 1er.~~ - Est rectifié le décret n° 91/261/MTSS.DGFP.DGPCE du 20 Avril 1991, portant intégration et nomination de certains candidats dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) en tête KINZOUNZA (Raymond René Sarbach)

~~ARTICLE 2.~~ - En application des dispositions du décret n° 67/304 du 30 Septembre 1967 susvisé, Monsieur KASSA (Lucien Gérard), né le 30 Janvier 1959 à Mindouli, titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle à l'Enseignement dans les Lycées (GAPBL), obtenu à l'Université Marien NGOUABI, est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) et nommé au grade de Professeur Certifié de Lycée de 1er échelon Stagiaire, indice 830.

~~ARTICLE 3.~~ - Conformément aux instructions du Conseil des Ministres du 12 Mars 1991, l'intéressé est titularisé exceptionnellement au titre de l'année 1991 et nommé au 1er échelon de son grade, indice 830 pour compter du 14 Novembre 1991 ACC = 1 an.

~~ARTICLE 4.~~ - Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORC et communiqué partout où besoin sera. /-

Brazzaville, le 18 Octobre 1993

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Le Ministre de la Fonction Publique et des Reformes Administratives



Général Jacques Joachim YHOMBE OPANGO.-

Jean Prosper KOYO.-

AMPLIATIONS :

- JORC..... 1
- DGFP/DME..... 3
- DGFP.BST..... 3
- D.G.B..... 3
- D.G.C.F..... 3
- MENRSE..... 2
- DPAA/MENSE..... 2
- DOSSIER..... 3
- INTERESSE..... 1
- SGG/BC..... 2./-

